

ENQUETE DIALOGAI SUR L'HOMOPHOBIE

A l'origine

Le 5 juin 2005, la Suisse a été le premier pays au monde à permettre au Peuple de s'exprimer en faveur de la reconnaissance des couples gays et lesbiennes.

Le résultat de cette votation a permis son adoption par une majorité de oui de 58%.

Il n'en est pas moins demeuré que 42% de la population a voté contre cette loi.

Aussi le raccourci afin de comprendre la signification de ce non relativement élevé a été assez rapide. Une loi s'impose sans pour autant changer les comportements qui eux nécessitent du temps et de la communication.

Il était aisé de lire que pour 42% de la population suisse, l'homosexualité est et reste un problème, autant que la reconnaissance du couple de même sexe.

Aussi, le Comité de Dialogai a été saisi début juillet 2005, quelques semaines après la votation sur un projet d'Observatoire de l'Homophobie (dont il a acté le principe et le concept le 04 juillet 2005) et dont la base départ serait une enquête auprès des gays et lesbiennes du canton de Genève afin de faire un état des lieux de l'homophobie.

L'objectif était d'obtenir 300 retours au moins.

Le questionnaire a été lancé le 15 août 2005 par Dialogai et a été ouvert jusqu'au 31 décembre 2005.

La diffusion a commencé via un mailing auprès du fichier de Dialogai.

Il a également été placé sur le site internet de Dialogai.

Il a été envoyé par mail aux associations GLBT romandes, ainsi qu'à Pink Cross et la Los.

Le relais a été principalement assuré sur les sites de Vogay, 360°, ainsi que dans le journal de Lilith, sur le site de Pink Cross et au local de Lestime. Enfin, l'information est parue dans le 24 Heures, le GHI et dans le Courrier.

Sur la période, 312 personnes ont répondu.

Cette primo analyse relate les données quantitatives seules; les données qualitatives feront l'objet d'une analyse ultérieure.

Fin mars 2006, ces résultats ont été présentés à Jen Wang de l'Institut de médecine préventive de l'Université de Zurich et co-auteur de l'enquête santé gaie de Dialogai.

Il nous a semblé qu'un questionnaire était le meilleur moyen pour connaître la tendance en matière d'homophobie et les résultats font état du chantier encore à mettre en œuvre.

Il est indéniable, que si la loi pour le Partenariat Enregistré pour les Personnes de Même Sexe constitue une avancée en termes législatifs et de droits humains en faveur des personnes gays et lesbiennes, par ailleurs la situation au quotidien est loin d'être aussi florissante.

Cette enquête le démontre.

Le simple constat que près de 1 personne sur 2 déclare avoir subi une forme d'homophobie est à lui seul une gageure. Il permet de voir l'ampleur de la tâche que nous avons encore devant nous.

Ce questionnaire aura révélé les tabous, des souffrances autour du quotidien des gays et lesbiennes et s'il avait été pensé genevois, il a rapidement pris une ampleur plus large, débordant le canton.

Il va permettre de mettre en avant les priorités d'actions pour les années à venir, que ce soit dans les écoles, avec les forces de police, auprès des politiques, dans le grand public, dans les entreprises afin que les mentalités, les représentations et les comportements changent tant à l'égard des gays que des lesbiennes et que cessent enfin les discriminations dont nous sommes

victimes autant que de faire baisser le taux de suicide chez les jeunes pour cause d'homophobie.

Ce travail, c'est l'affaire de toutes et tous, gays et lesbiennes certes, mais aussi tous les hommes et femmes qui croient en une société où tous les citoyens et toutes les citoyennes sont égaux en droits et devoirs sans distinction aucune.

C'est bien un travail de longue haleine qui commence aujourd'hui, un travail sociétal où toutes les composantes de la société vont être sollicitées. Une démocratie et un état de droit au XXIème siècle ne peuvent tolérer qu'il y ait des citoyens de seconde zone, ni que des femmes et des hommes soient discriminés du fait de leur simple orientation sexuelle.

C'est pourquoi parallèlement à la publication des résultats de ce questionnaire, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, à l'initiative de IDAHO, dont Dialogai est le correspondant pour la Suisse, nous demandons ici officiellement, sur la base des résultats ci-après, que le 17 Mai de chaque année, soit officiellement consacré en Suisse comme dans d'autres Etats, Journée Mondiale de Lutte Contre l'Homophobie.

Les résultats de cette enquête seront envoyés à :

- *Conseillers-es Fédéraux*
- *Conseillers d'Etat*
- *Députés/es*
- *Monsieur Janiak*
- *Madame Mariane Huguenin*
- *médias*
- *Associations GLBT*
- *Pink Cross*
- *Los*
- *Stop Suicide*
- *Network*
- *Juristes*
- *Service psychologique de la police cantonale de Genève.*

Parallèlement, le travail d'élaboration de l'Observatoire de l'Homophobie continue sous forme d'une coordination lémanique contre l'homophobie.

Dialogai (initiateur et coordonnateur du projet en l'état) pour les gays genevois; Lestime pour les lesbiennes à Genève, 360° pour le groupe transsexuels/les, et l'investissement de la conseillère juridique et de la psychologue autant que par le soutien de consultants juridiques notamment.

Nous avons bénéficié du soutien de SOS-Homophobie en France et de Bill Ryan, au Canada (Action Séro-Zéro à Montréal et Mc Gill University).

Sur le canton de Vaud, Vogay et Lilith sont les deux associations investies. Durant les mois à venir, nous allons compléter notre travail sur le terrain avec des réunions de coordinations trimestrielles afin d'aller encore plus loin dans les retours de témoignages de ce que les personnes ont vécu. Ce travail va venir en complément de cette enquête et permettra de définir la structure du futur ODH. A charge de chacune des associations de communiquer et de relever les actes homophobes afin qu'ensemble nous puissions, avec l'aide notamment de consultants juristes, psychologues, politiques, élaborer les réponses qui permettront d'expérimenter dans le droit commun les moyens de lutte efficaces contre l'homophobie et d'une façon plus large contre les discriminations et pour les droits humains.

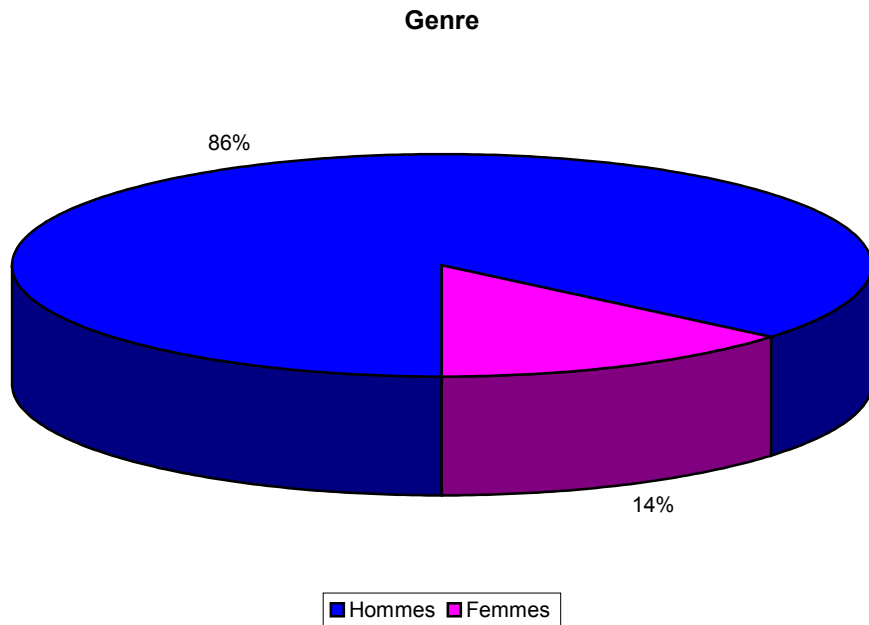
De fait, chacune des associations GLBT est sollicitée pour contribuer à hauteur de ses moyens humains à la lutte contre l'homophobie.

C'est donc un vaste chantier qui est ouvert également, et qui ne fait que débiter.

ANALYSE

1/ GENRE

86% sont des hommes et 14% sont des femmes.

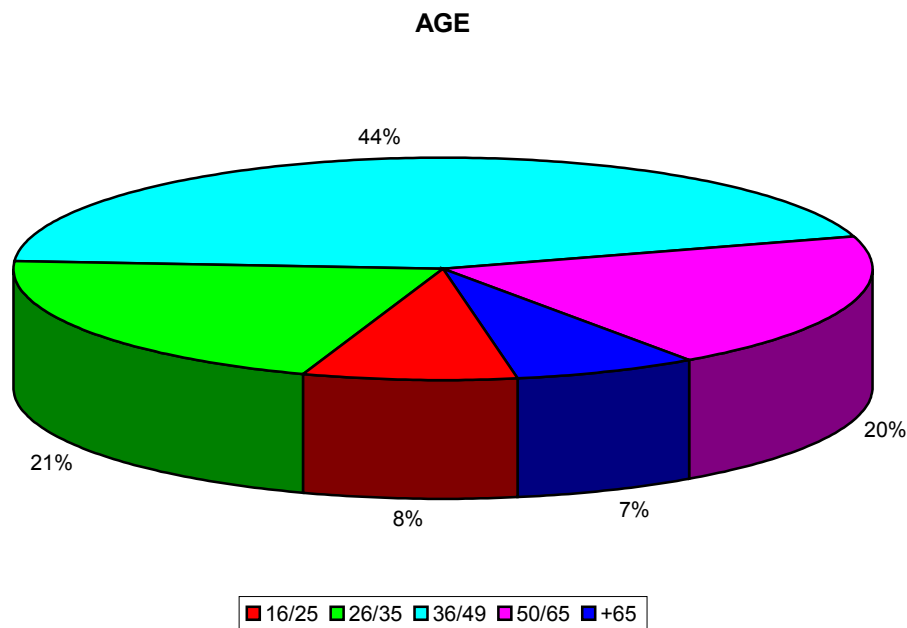


2/ AGE

Les jeunes (16/25) qui correspondent aux usagers de l'Espace Jeunes représentent 8% des répondants.

La tranche des actifs qui travaillent et sortent le plus (26/49a), représente 65%, (soit les 26/35 21% ; les 36/49 44%).) (*dans l'enquête santé gaie les 25/44a représentent environ 66%*).

Les pré-séniors (50/65) 20% et les retraités + 65 ans, 7%.



3/IDENTITE SEXUELLE

Les hommes gays sont 78%

Les lesbiennes 9%

Les bisexuels hommes 6%

Les bisexuelles femmes 1%

Les hétérosexuels hommes 1%

Les hétérosexuelles femmes 4%

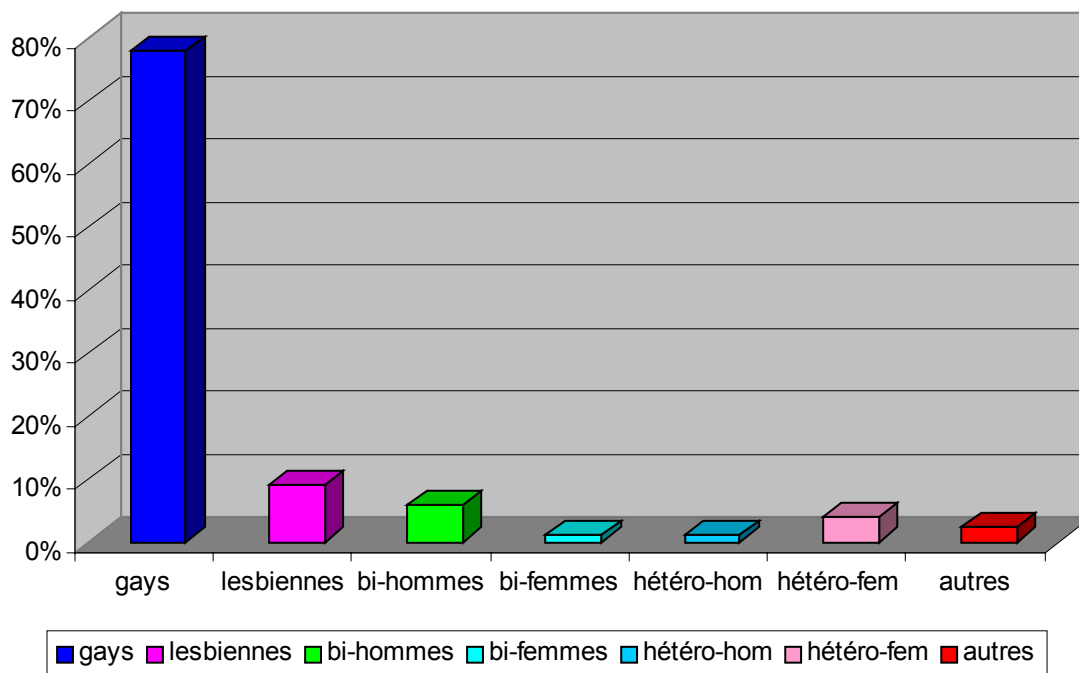
Les transexuels-les n'ont pas répondu. 0.00%

8 personnes, représentant 2.50% ont répondu comme « autres » ne se qualifiant dans aucune des possibilités présentées ci-dessus.

Les hétérosexuels-les représentent un peu plus de 5% des répondants. Il pourrait paraître surprenant qu'ils aient répondu à ce type de questionnaire, pourtant on constate qu'ils se sont inscrits soit dans une dynamique de droits humains et de dignité humaine, soit parce qu'ils ont subi une homophobie liée à leur apparence (homme féminin ou femme masculine) qui les a rendu plus attentifs aux problèmes d'homophobies.

(Le résultat supérieur à 100% s'explique par le fait que plusieurs personnes ont coché « gay et autres »).

identité sexuelle



4/ LIEU DE RESIDENCE

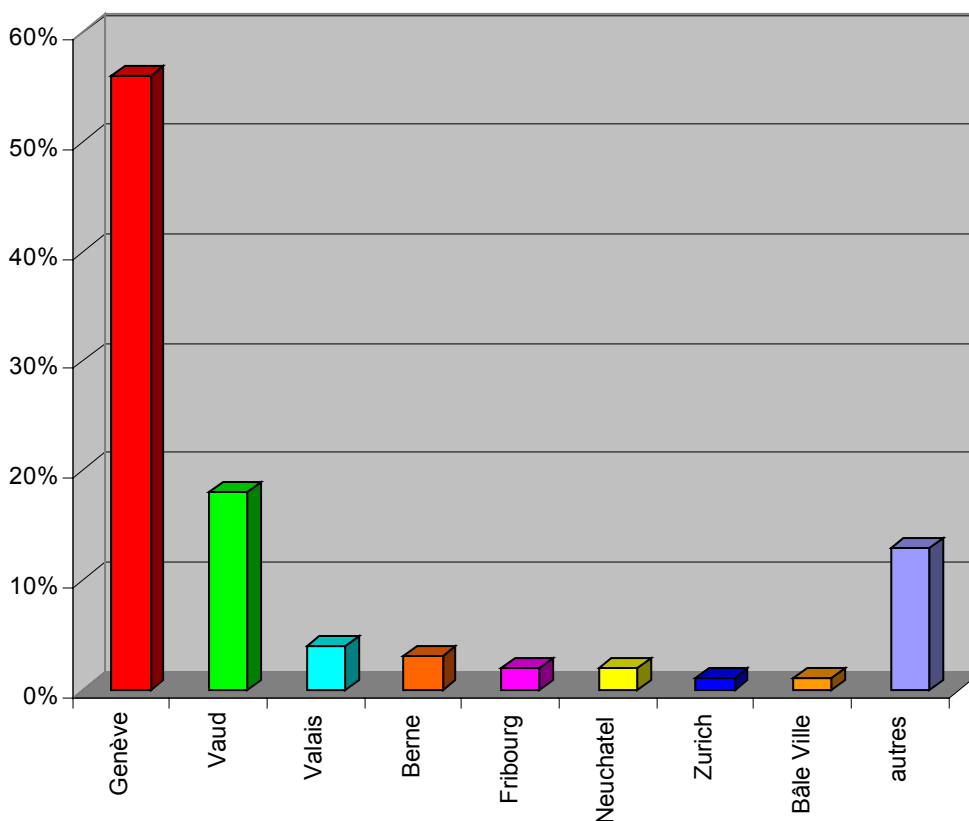
91% des répondants vivent en Suisse

- 56% sur le canton de Genève
- 18% sur le canton de Vaud
- 4% dans le Valais
- 2% sur celui de Fribourg
- 3% sur Berne
- 2% sur le canton de Neuchâtel
- 1% Zurich
- 1% sur Bâle Ville
- et 2% sur Bâle campagne, Grison, Jura, Niedwald, Tessin.
- 11% n'ont pas indiqué de canton de résidence.

Le questionnaire était uniquement en français car il avait originellement une vision cantonale, voire lémanique. Il a dépassé ce cadre-là.

Reste que 9% des répondants vivent en pays frontalier (96% des frontaliers répondants vivent en France voisine).

Lieu de résidence



5/ NATIONALITE / ORIGINES

59% des répondants ont la nationalité suisse.

63% des répondants ont une nationalité de l'Union Européenne.

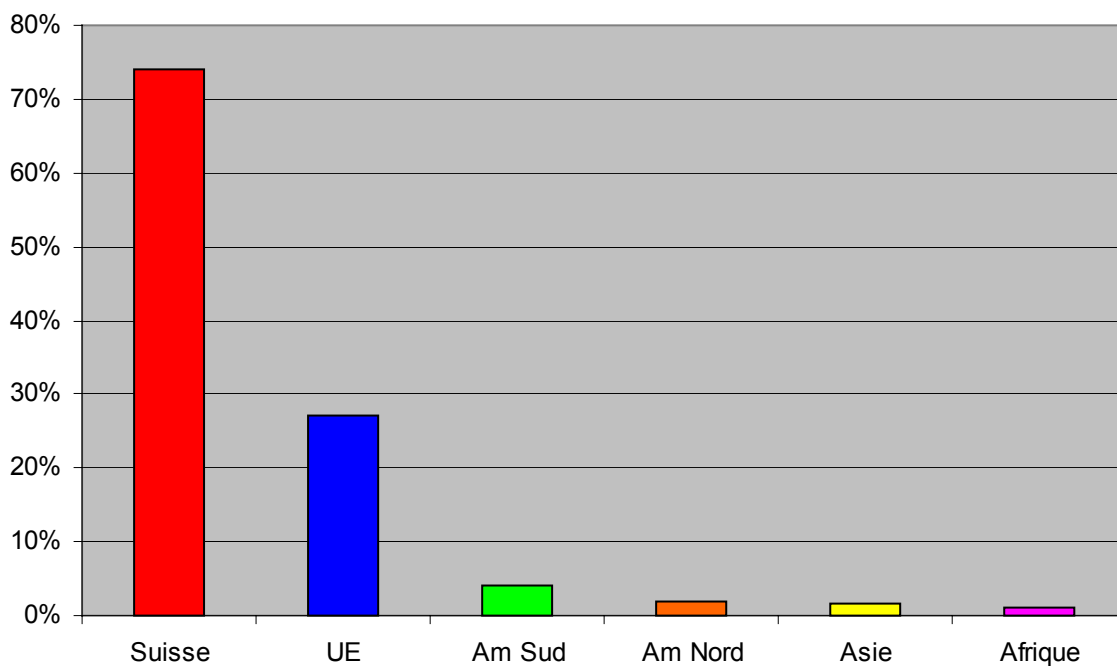
Ce résultat montre qu'un certain nombre de personnes sont également bi-nationales.

Par contre 74% des répondants sont d'origine suisse et seulement 27% sont originaires de l'Union Européenne.

4% des répondants sont d'origine sud-américaine, 2% d'Amérique de Nord, 1.60% d'Asie, et 1% d'Afrique.

(Les résultats sont supérieurs à 100% car il y a des binationaux et des personnes ayant 2 origines différentes.)

Origines



6/ VILLE VS CAMPAGNE

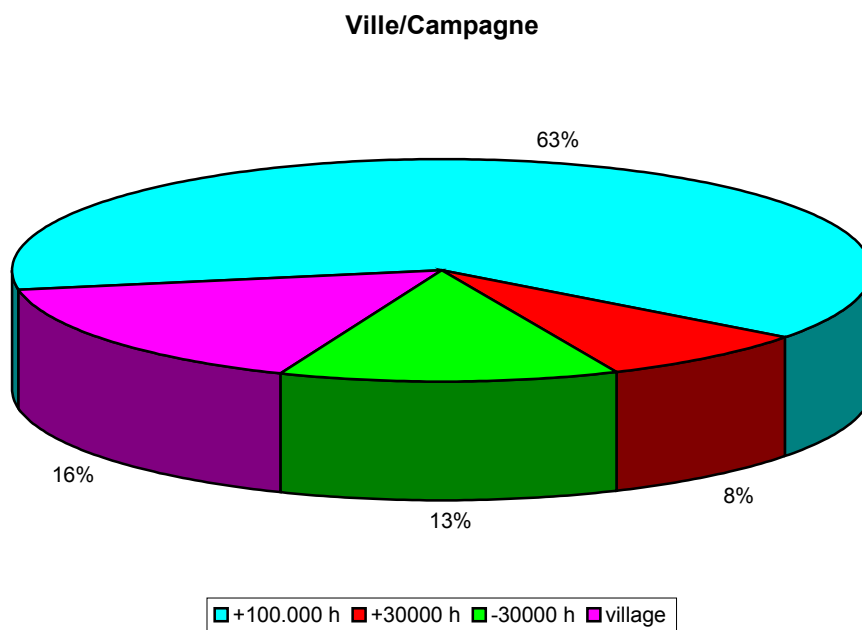
63% des répondants vivent dans une ville de + de 100.000 habitants.

(Dans l'enquête santé gaie les répondants vivants dans une ville de + de 100.000 habitants sont 51%. Ne pas omettre que l'enquête santé gaie ne s'adressait qu'aux hommes ayant des relations avec d'autres hommes).

8% dans une ville de + de 30.000 habitants

13% dans une ville de – de 30.000 habitants

16% dans un village.



7/ COHABITATION

62% des répondants déclarent être célibataires

5% disent être mariés

17% vivent en concubinage ou union libre

5% sont pacsés

2% sont veufs

8% sont divorcés

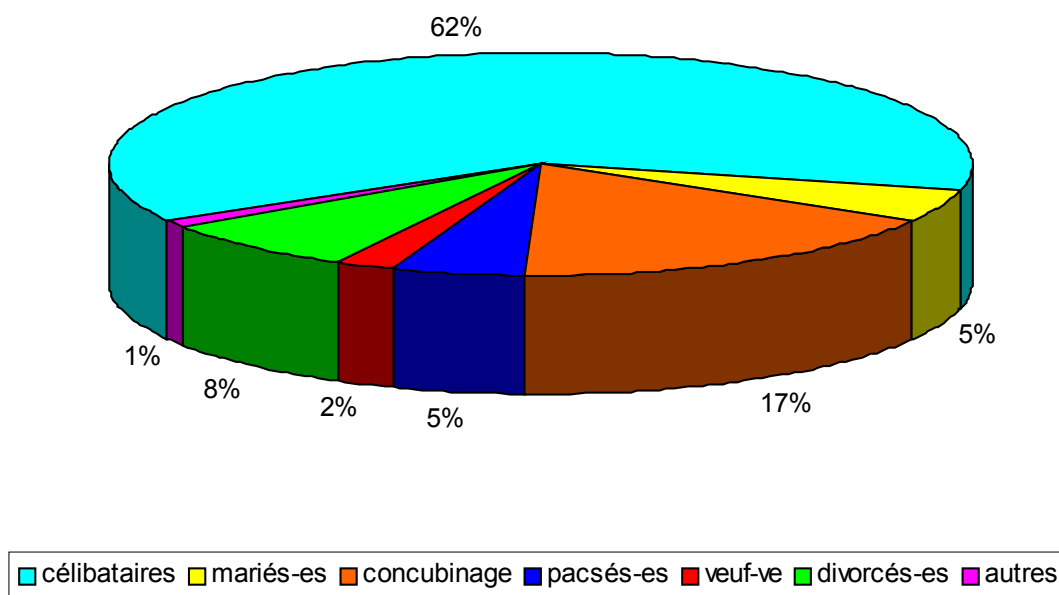
1% ne donnent pas d'indications.

Mais 62% vivent seuls contre 34% vivant en couple.

4% n'ont pas donné d'indications.

(Dans l'enquête santé gaie, 58% déclaraient vivre seuls et 19% vivant en couple gay).

Cohabitation



Enfin seuls 12% (37/312) des répondants ont des enfants et seulement un tiers environ (32%) (12/312) de ces 12% vivent avec leur enfants.

8/ RELIGION ET FOI

41% des répondants disent appartenir ou adhérer à l'une des principales religions reconnue (christianisme, judaïsme, islam ou bouddhisme).

Ainsi, 20% se disent catholiques, 14% se disent protestants, 1% juifs, 2% bouddhistes, 1% musulmans, et 1% se reconnaissent dans une autre religion sans l'identifier.

Cette question a été mise en parallèle avec les suivantes :

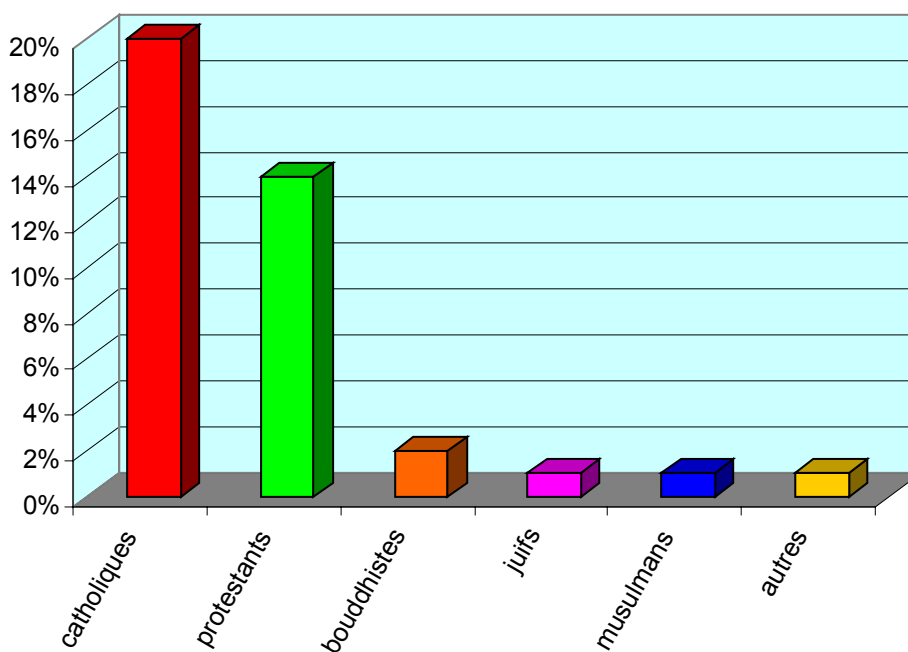
- avez-vous fait un coming-out dans votre communauté religieuse ?

Seuls 12% des répondants ont répondu oui. (38/312)

Pour 50% de ces 12% (19/38) cela s'est très bien passé. Pour 34% cela s'est bien passé.

Enfin pour 16% cela s'est mal ou très mal passé. De là à penser que les gays et lesbiennes sont bien accueillis c'est faux, puisque seulement 12% l'ont fait ; les autres se sont abstenus du fait de l'homophobie déclarée de la majorité des congrégations religieuses.

Religions



Par contre 48% ont déclaré concilier foi et homosexualité, soit 8% de plus que d'adhérents à une religion. Le commentaire principal joint à cette question étant : « *la foi n'a rien à voir avec la religion ni avec l'homosexualité ; Dieu n'est pas homophobe* »....

9/ SOCIO PROFESSIONNEL

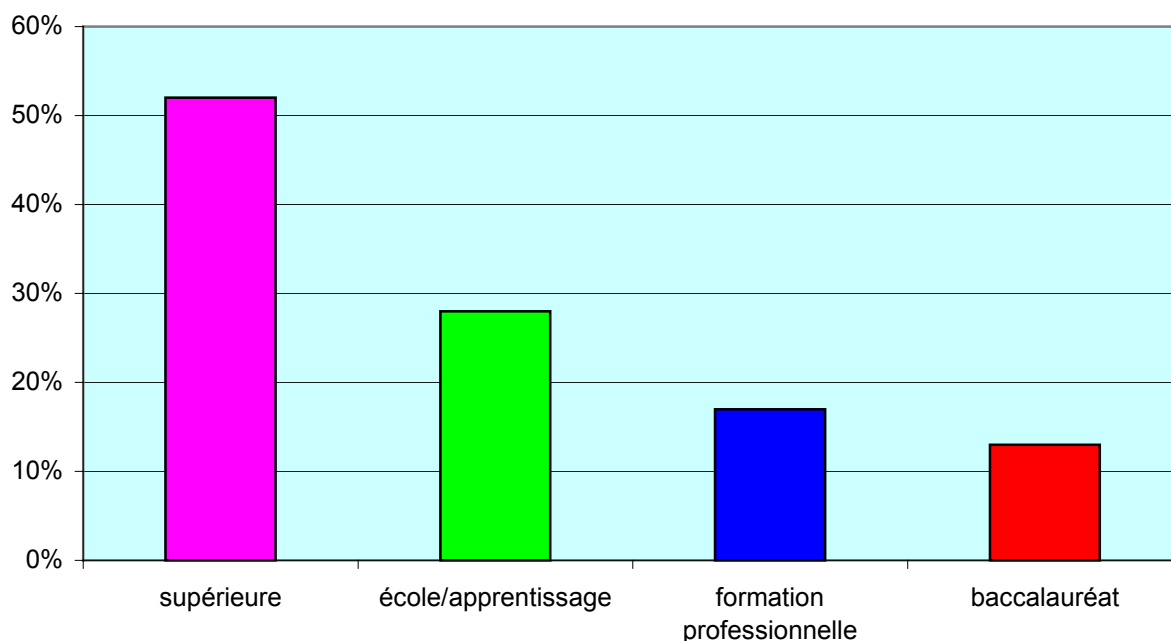
La majorité des répondants a un niveau de formation supérieur : 52%.

Puis 28% ont le niveau école obligatoire/apprentissage.

17% ont suivi un cursus professionnel et 13% ont arrêté leurs études le baccalauréat en poche.

(Les 110% s'entendent du fait que certaines personnes ont précisé plusieurs niveaux de formation.)

Formation



41% des répondants ont un revenu supérieur à 75001 CHF annuel (12% sont au-dessus de 120.000CHF).

13% gagnent entre 36001 et 54000 CHF par an.

16% ont un revenu annuel inférieur à 36000CHF.

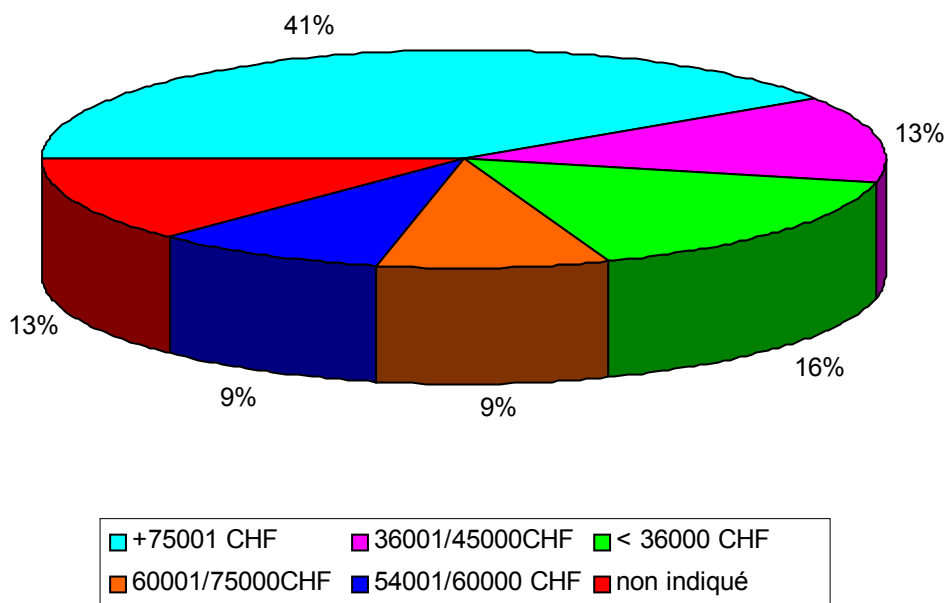
9% ont entre 60001 et 75000 CHF par an et 9% entre 54001 et 60000CHF.

Ainsi voit-on une disparité entre les personnes ayant un niveau d'étude supérieur (52%) et les revenus supérieurs à 75001 CHF (40%), certains du fait d'emplois à temps partiel.

Dans la catégorie la plus basse, entrent les chômeurs et les étudiants.

Enfin 18% des personnes sont soit à l'AI soit à l'AVS.

Revenus



Pour ce qui est de la profession et de l'occupation, 10% des personnes se déclarent au chômage ce qui est plus élevé que le chiffre officiel du canton de Genève.

Seules 37% des personnes occupent un emploi à 100%.

15% sont cadres.

13% sont indépendants et 10% sont étudiants ou en formation.

Les pré et retraités sont 7% ce qui correspond à la donnée de la question 2 sur les tranches d'âge.

Les secteurs d'activités sont représentés dans l'ordre décroissant comme suit :

- services associatif et sociaux : 15%
- services santé : 13%
- commerce : 11%
- finance, banque, compta : 7%
- enseignement : 7%
- arts et spectacles : 7%
- communication : 6%
- artisans : 5%
- administration : 5%
- industrie : 4%
- informatique : 4%
- tourisme/hôtellerie : 4%
- transports : 3%
- recherche : 3%
- assurance : 3%
- édition/imprimerie : 3%

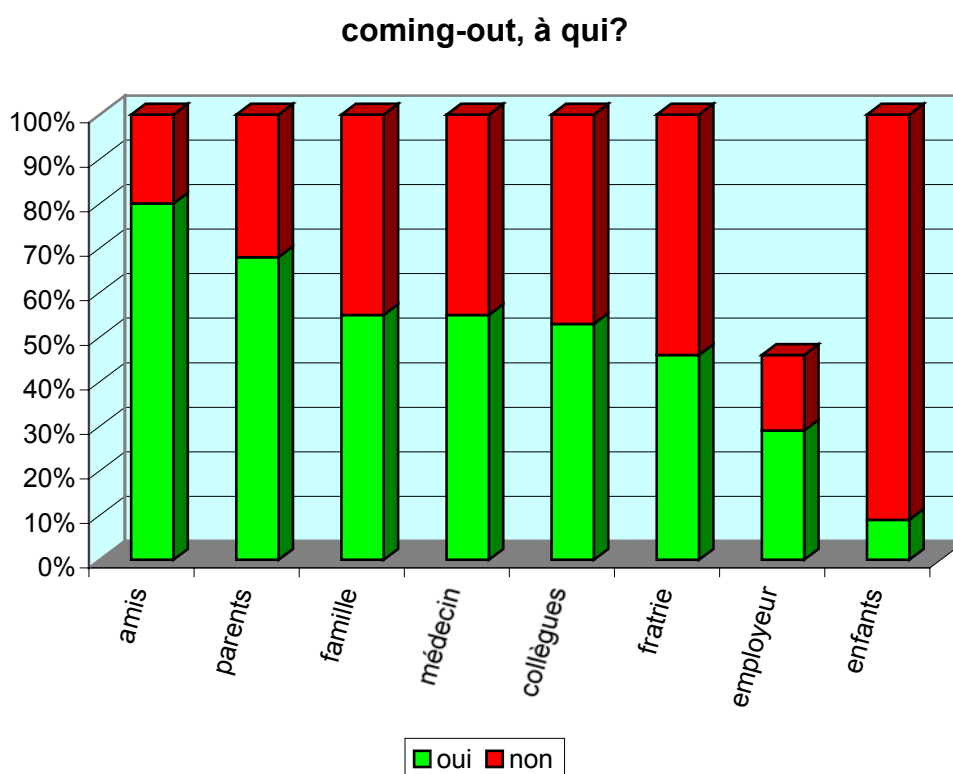
- organisations internationales : 3%
- juriste : 2%
- immobilier : 1%
- Bâtiment/travaux publics : 1%
- Autres : (non définis) : 6%

Le total de plus de 110% correspond au fait que certains répondants ont soit 2 emplois, soit cumulent études et emploi alimentaire.

10/ COMING-OUT

Les personnes ont eu la possibilité de détailler auprès de qui elles ont fait leur coming-out (l'annonce de leur homosexualité), ce qui justifie le dépassement possible des 100%.

A./ le coming-out, à qui ?



84% ont effectué un coming-out à une partie ou à tout leur entourage.
16% n'ont dévoilé leur homosexualité à personne de leur environnement.

68% des répondants ont effectué leur coming-out auprès de leurs parents contre 32%.
55% auprès de leur famille dans le sens large de famille (oncles, tantes, cousin) contre 45%.
80% l'ont fait auprès de leurs amis contre 20%.
53% à leurs collègues de travail contre 47%.
46% à leur fratrie contre 54%.
9% à leurs enfants (s'ils en ont) contre 91%.
29% à leur employeur contre 71%.
55% à leur médecin contre 45%.

Au-delà des 16% de gays et lesbiennes qui ne se sont jamais ouverts de leur homosexualité au sein de leur environnement social, familial, professionnel ou médical, l'analyse détaillée

reflète non seulement la crainte du rejet, mais aussi le sentiment d'homophobie latent qui engendre l'homophobie intériorisée, source de troubles de la santé physique et psychique qu'a démontré l'enquête de santé gaie en 2003. Le commentaire le plus récurrent de justification étant : « ma sexualité ne regarde que moi ». Pourtant les questions courantes lors de conversations en société sont : « es-tu marié ?, as-tu des enfants ? », donc quelle est ta sexualité ?..... commentaire ?

Ainsi environ un tiers des personnes ne se sont pas ouvertes à leurs parents.

45% des personnes ne se sont pas ouvertes non plus à leur entourage familial, et **54% n'en ont pas parlé dans leur fratrie**. On peut se demander sur ces trois données le niveau de confiance accordé et la crainte de voir le lien de sang se rompre. Ce sont entre autre ces données particulières qui peuvent permettre de comprendre par ailleurs le taux élevé de suicide chez les jeunes.

20% « seulement » n'en parlent pas à leurs amis. Taux le plus bas sur cette question. Le proverbe « **on choisit ses amis, pas sa famille** » prendrait-il tout son sens ici ?

47% ne se dévoilent pas sur leur lieu de travail, entre autre pour éviter le mobbing et c'est ce qui justifie le faible taux annoncé plus bas de saisine des Prud'hommes.

Prudence, prudence, trop souvent, hélas vérifiée, ou est-ce les risques d'humiliations supplémentaires.

91% des personnes ayant des enfants ne leur ont pas dit non plus qu'ils sont gay ou lesbienne. Soucis de protection de leurs enfants, peur de décisions de justice qui les priveraient de droit de garde.....

Si 47%, soit près de 1 personne sur 2 ne se dévoile pas auprès de ses collègues, le taux atteint **71% à leur employeur, soit près de 3 personnes sur 4**.

De là découle la peur, une fois encore du mobbing, de l'exclusion, des moqueries, pire du licenciement.

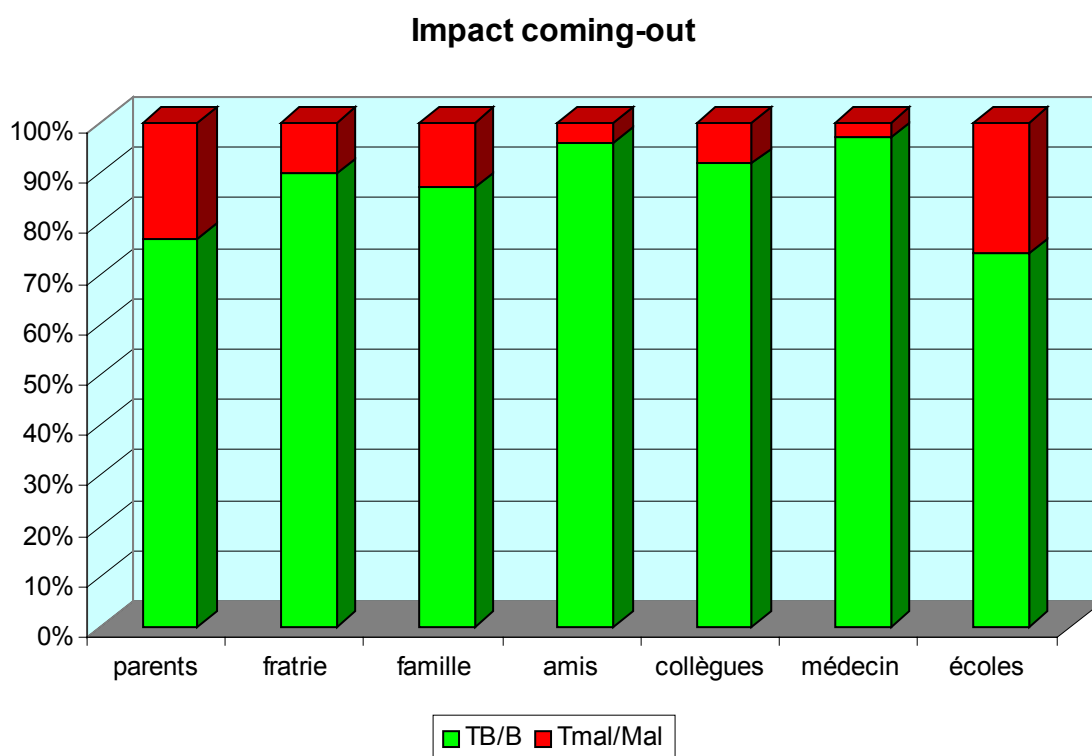
On peut s'interroger sur la façon dont les documents administratifs seront rédigés à l'entrée en vigueur de la Lpart le 01.01.2007 et quelle mention les employés présenteront à leur employeur de leur statut civil.

Enfin, et cela reste attristant, **45% des personnes ne font pas leur coming-out et donc ne parle pas de leur sexualité à leur médecin**. Celui-ci est pourtant garant du secret médical, d'une éthique d'écoute et de non-jugement. Ce n'est donc pas un hasard si le centre de test Dialogai-Checkpoint ne désemplit pas.

Il est clair que ne pas pouvoir s'ouvrir ou parler de sa sexualité à son médecin, généraliste ou spécialiste peut avoir des conséquences désastreuses pour les personnes, hommes ou femmes, non seulement en matière d'IST, mais aussi de cancers de la prostate pour les hommes ou de l'utérus pour les femmes par exemple.

On est en droit de se demander si le médecin est à l'écoute de son patient, s'il peut tout entendre et quelle qualité d'entretien il est en mesure de proposer alors que nous soutenons la prise en compte de la personne dans sa globalité d'être. Cela avait entre autre justifié le listing de médecins et thérapeutes gay et gay-friendly.

B./Quel impact a eu l'annonce du coming-out ?



Chez les parents :

77% des répondants déclarent que le coming-out s'est très bien ou bien passé.

Pour 23% des personnes, le coming-out parental s'est mal ou très mal passé, soit près de une personne sur quatre..

Dans la fratrie :

Pour 90% des personnes l'annonce s'est très bien ou bien passé auprès de leur fratrie contre 10% pour lesquels cela s'est mal ou très mal passé.

Dans la famille au sens large :

Cela s'est très bien ou bien passé pour 87% des personnes ; mal ou très mal pour 13%.

Après des amis :

Pour 96% des personnes le coming-out a été bien ou très bien accepté, contre mal ou très mal pour 4% des répondants.

Pour les collègues de travail :

Pour 92% cela s'est très bien ou bien passé avec leurs collègues contre 8%.

Chez le médecin :

Pour 97% cela s'est bien ou très bien passé contre 3%.

N'oublions pas en fait qu'à peine 1 personne sur deux en a parlé avec son médecin.

Dans le milieu scolaire :

74% n'ont pas eu de soucis en l'annonçant en étant encore scolarisés, contre 26%.

Ces dernières données révèlent que une fois la décision de faire son coming-out acquise, (celle-ci étant mûrie en connaissance de ses entourages et de sa propre acceptation de son homosexualité, donc de l'estime de soi), il pose moins de problèmes. Il ne faut pas néanmoins oublier que ces données sont basées sur les personnes ayant fait leur coming-out, donc moins

nombreuses que celles totales du questionnaire comme décrit dans le datas en début du point 9.

Enfin 30% des répondants ont laissé un commentaire en particulier les motivations à ne pas avoir fait leur coming-out. (essentiellement que faire son coming-out ce serait se justifier, ou « *pour vivre heureux, vivons cachés* » !

11/ MALADIE HANDICAP

3% des répondants souffrent d'un handicap.

Nous n'avons pas demandé le type de handicap, mais il va interroger d'une manière globale sur les discriminations handicap/homosexualité dans le milieu GLBT. Des études existent déjà en France notamment via l'association handigay et nécessitent qu'on s'y penche à un moment.

16% des répondants souffrent d'une maladie chronique. On entend par là : Vih/Sida, diabète, cancer, etc..... On peut s'attendre à ce qu'une majorité des personnes de cette catégorie soit séropositives. Le taux correspond par ailleurs aux données épidémiologiques de séroprévalence chez les gays. C'est volontairement que la question n'appelait pas à mention de la pathologie.

12/ HOMOPHOBIE

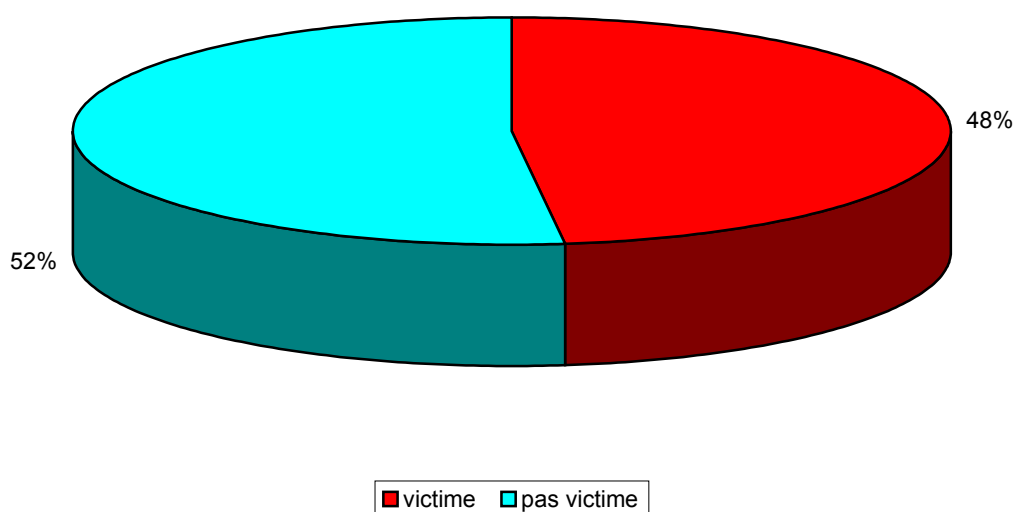
A./ L'homophobie sociétale

59% des répondants pensent que l'homosexualité est acceptée dans la société, mais 41% qu'elle ne l'est pas. Il est intéressant de corréliser avec les résultats de la Lpart qui ont donné le OUI à 58% et duquel on peut déduire que la société accepte l'homosexualité à 58%. Ils semble que les gays et lesbiennes ont une bonne perception de la société suisse ou sont en phase avec leur société.

Un des principaux résultats de ce questionnaire est le nombre de personnes qui ont été **victimes d'un acte homophobe dans leur vie : 48%**, soit près de 1 personne sur 2.

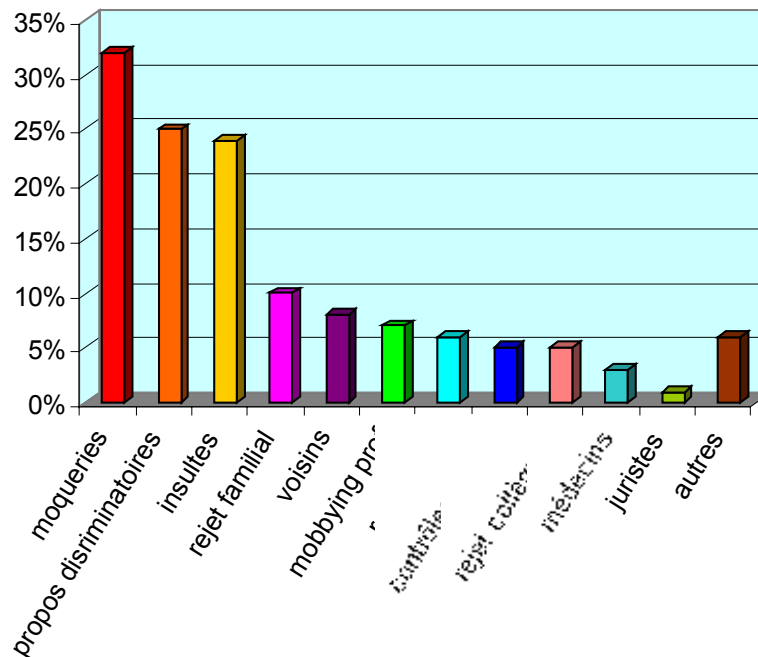
Ce chiffre en lui-même démontre que, en dépit de la Lpart, la lutte contre l'homophobie est plus que d'actualité.

victime d'homophobie



Parmi elles, plus de 1 sur 4 à été victime de **propos discriminatoires (25%)**, près de 1/3 (**32%**) a été victime de **moqueries**. Près de 1 sur 4 (**24%**) d'**insultes** qui représentent les principales formes d'homophobie au quotidien et pour lesquelles **plainte n'est jamais déposée**.

Sources d'homophobies



10% ont subi un rejet de leur famille du fait de leur homosexualité (13% ont déclaré que le coming-out s'est mal passé en famille, ce qui n'avait pas entraîné systématiquement un rejet qu'on peut comprendre ici comme une rupture relationnelle), **7% de leur amis** (4% ont déclarés que le coming-out s'était mal passé) et **5% ont été rejetés de leurs collègues** (8% ont dit que le coming-out s'était mal passé).

Enfin 3% ont eu des soucis avec leur médecin et 1% dans le cadre d'approche avec des juristes.

Par contre **10% ont été physiquement agressées** du fait de leur homosexualité, mais **seules 29% (9 sur 31) d'entre elles ont déposé plainte. Plus de 7 personnes agressées sur 10 préfèrent taire leur traumatisme.** On retrouve le même soucis qu'ont connu les femmes victimes de viols. La honte, la peur de l'agression morale, soit à l'hôpital, soit au poste de police, les humiliations supplémentaires, amènent trop souvent les personnes à se replier sur elles-mêmes sans penser que les conséquences, telles la dépression et/ou l'isolement pour ne citer que ceux-là, seront bien pire à vivre.

7% des personnes ont subi un harcèlement ou du mobbing dans le cadre professionnel et 5% déclarent avoir subi des contrôles de polices injustifiés.

Enfin et c'est un peu une surprise de cette enquête, **plus de 8% des personnes déclarent avoir eu des problèmes de voisinage du fait qu'ils ou elles sont homosexuels-les**. Il semble donc qu'un travail en cette direction soit à mener aussi à terme en direction des régies conjointement à une campagne grand public.

B./ L'homophobie dans le milieu GLBT

Nous avons ensuite demandé aux personnes si elles avaient été victimes également de discrimination au sein du milieu GLBT (gay, lesbien, bisexuel, trans). À cela il fallait entendre la misogynie ou/et la lesbophobie des gays envers les femmes et réciproquement des lesbiennes par exemple à l'égard des hommes et des gays, autant que de la discrimination avérée en raison de l'âge, du genre ou de la sérologie par exemple.

Ainsi 20% des personnes déclarent avoir connu ces formes de discriminations.

En allant plus avant dans le détail :

41 % (des 20%, eux-mêmes 63 répondants) ont été discriminé-es en raison de leur âge.

Entendons bien que ce n'est pas le fait de l'âge en lui-même, mais de la façon dont la personne est rejetée.

38% en raison de leur physique.

32% en raison de leur genre.

2% en raison d'un handicap physique

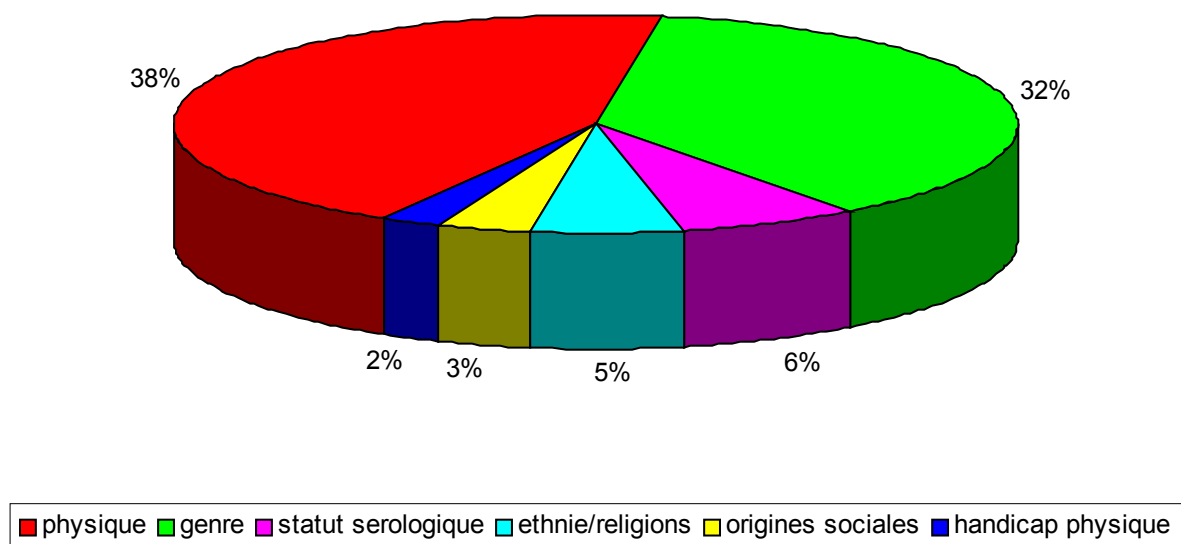
6% en raison de leur statut sérologique

3% en raison de leurs origines sociales

5% en raison de leurs origines ethniques ou religieuses

et 40% pour d'autres raisons mais qui s'approchent majoritairement du genre à la lecture des commentaires.

Homophobie inter GLBT



On peut constater que l'âge, l'aspect physique et le genre sont les 3 principaux critères de sélection pour une personne gay ou lesbienne pour aborder une autre personne en vue d'une aventure sexuelle ou sentimentale.

Il est heureusement rassurant que le statut sérologique, l'ethnie, la religion et le statut social ne dépassent pas les 6.5% ce qui reste encore trop élevé.

On se situe là dans une configuration conforme à ce que la scène GLBT renvoie d'une manière générale comme image auprès du grand public par ailleurs : de la superficialité!

C./ Homophobie et justice

1./Viol

Plus de 14 % des personnes ont été victimes d'un viol.

De ces 14% seulement 11% d'entre elles ont porté plainte, donc **89% n'ont pas porté plainte !**

5% ont obtenu justice auprès des tribunaux et seulement 9% ont eu le sentiment d'une écoute respectant leur dignité humaine.

2./ Agressions physiques

9% ont subi une agression physique.

(1% de moins, la question étant revenue deux fois, certaines personnes n'ont pas répondu deux fois).

31% d'entre elles ont porté plainte.

10% ont obtenu une décision de justice, pas systématiquement reconnaissant leur traumatisme. Et seulement 14% ont eu le sentiment d'avoir été écoutées avec dignité.

3./ Prud'hommes

1% ont engagé une action aux Prud'hommes suite à du mobbing homophobe.

99% n'ont pas engagé d'action en justice !!!

25% de ces 1% ont obtenu une décision de justice.

Sur ces 3 points on peut constater le décalage énorme entre les taux d'agressions et le nombre de plaintes déposées qui coïncident avec le sentiment de non écoute et de non respect de la dignité humaine.

89% des personnes ayant subi une agression sexuelle n'ont pas déposé plainte.

69% non plus en cas d'agressions physiques (tabassages) et 99% n'ont pas été en justice auprès des Prud'hommes.

Mais quel regard ont donc les gays et les lesbiennes sur les institutions ?

Il est important de noter le taux de personnes ayant subi un viol : près de 1 sur 6 !

13./ SANTE MENTALE

A./ Suicide

Si 1.30% des personnes déclarent avoir fait une tentative de suicide dans les 12 derniers mois (soit de août 2004 à septembre 2005) en lien direct avec des pressions homophobes (incluant l'homophobie intériorisée) , **9% annoncent au moins une tentative de suicide dans leur vie liée directement avec ces pressions.**

Ces personnes ayant heureusement échoué dans leur tentative, nous ne possédons pas ici le nombre de suicides avérés et achevés pour lesquels les données en possession de Stop Suicide pourront être demandées. Nous savons par ailleurs que l'homosexualité est la cause principale de suicide chez les jeunes hommes (environ 4 fois plus que les jeunes hétérosexuels)

B./ Dépression

Les mêmes questions ont été posées concernant la dépression.

7% des personnes déclarent une dépression au cours des 12 mois précédant le retour de leur questionnaire.

25%, soit 1 personne sur 4 déclare avoir fait une dépression liée à des pressions homophobes au cours de sa vie.

Les causes sont multiples : impossibilité de faire son coming-out, rejet de son environnement social, mobbing, agressions, viols, sentiment d'isolement social,... causes que nous avons déjà trouvées lors de l'enquête santé gaie en 2003 et qui se retrouvent en amont..

14./ DON DE SANG ET ORGANES

21% des personnes sont donneurs de sang ou/et d'organes.

Apparaissent ici seuls ceux qui ont effectivement fait ou tenté un don du sang.

Les personnes séropositives ayant répondu au questionnaire ont commenté en précisant que leur statut sérologique ne leur permettait pas de répondre à cette question.

Si seulement 16% des répondants déclarent s'être vu refusé la possibilité de donner sang ou organe car ils ont déclaré leur homosexualité, un nombre assez conséquent de personnes ont déclaré ne pas avoir essuyé de refus puisque sachant qu'elles seraient refusées de la possibilité du don, elles n'allaient pas ou plus au CRTS de leur propre initiative. Nous constatons ainsi une auto-censure de personnes qui par ailleurs si elles étaient hétérosexuelles pourraient participer à la solidarité du fait de leur état de santé satisfaisant apparent ou préjugé du fait seul de leur hétérosexualité. Nous savons par ailleurs que le fait d'être hétérosexuel n'est pas une garantie de ne pas être porteur d'IST ou de maladies virales ou transmissibles. Le fait d'être marié ne garantit pas non plus d'une fidélité de corps, et pourtant ce sont les critères retenus par les CRTS. (*cf sur ce point à l'info-agenda de Dialogai n°18, interview au CRTS*).
A suivre...

15./ POLICE ET CRUISING AREAS

Cette question a été posée suite au fait qu'il a été porté à l'attention de Dialogai des agressions dans les parcs et des contrôles de polices inopinés.

La question portait sur le fait qu'une présence policière discrète pourrait être porteuse de plus de sécurité. **44% pensent en effet qu'une présence policière dans les parcs la nuit aurait un effet dissuasif pour les agresseurs et sécurisant pour les gays.**

Parallèlement, suite au débat sur le coming-out à Dialogai le 11 octobre 2005, le Département des Institutions s'est engagé à lutter contre l'homophobie de façon plus concrète. Ainsi a lieu le 10 mai la première intervention officielle de Dialogai dans les formations initiales et continues des futurs gendarmes du canton de Genève.

Une convention est signée entre le Département des Institutions et Dialogai.

16./ EMS GLBT OU GLBT – FRIENDLY

Cette question a été introduite dans le questionnaire alors que des échos nous revenaient de formes d'homophobies dans certains EMS.

19% des personnes pensent que ce serait très nécessaire et 48% que cela serait nécessaire, ce qui représente un total de **67% d'opinions favorables** contre 17% qui pensent que ce n'est pas nécessaire et 10% que cela n'a aucun intérêt qu'il y ait des EMS gay ou gay-friendly.

Il apparaît clairement deux points :

- dans un premier temps une classe d'âge des répondants est sur le point d'accéder à la retraite ou est déjà à la retraite. La majorité de ces personnes sont des survivants

des premières années de l'épidémie de Vih/Sida et de ce fait ont perdu soit leur compagnon de vie, soit une grande partie de leur entourage social et amical et la crainte de la solitude et de se garantir un confort de fin de vie est primordial. Autant donc que ces personnes ne soient pas stigmatisées par les infirmiers, aide-soignants ou acteurs sociaux.

- Dans un second temps, des personnes pour qui simplement ne pas avoir à cacher leur homosexualité et leur parcours de vie pour ne pas avoir à s'auto-censurer .

Une réflexion sera à mener par les associations faitières gay et lesbiennes, les partenaires de santé publique et responsables d'EMS pour ne pas ghettoïser en créant des EMS spécialisés et travailler vers les représentations de l'homosexualité de ces personnes pour que les bénéficiaires aient droit à un quatrième âge digne.

17. HOMOSEXUALITÉ ET REPRÉSENTATIONS

92% des personnes ayant répondu au questionnaire pensent que pour le grand public, donc la société en général, il y a un lien entre homosexualité et VIH/Sida et **pour 73% que le sida contribue à l'homophobie.**

78% des répondants pensent que la société fait l'amalgame entre homosexualité et pédophilie et **pour 75% que la pédophilie contribue à l'homophobie.**

Ces données extrêmement élevées montre le chemin qui reste à parcourir. Dans la société on peut espérer que les taux seraient plus bas, mais le seraient-ils en réalité ?

En ce qui concerne l'homosexualité et le Vih/Sida, les répondants se voient donc comme des porteurs de virus potentiels ou des pervers. Combien d'entre les gays n'ont pas t-ils eu cette question : « *t'es homo, t'es séropo ? ou t'es homo, t'es PD, t'es pédophile !!!* ».

En ce qui concerne le lien entre pédophilie et homosexualité, les médias et les affaires de pédophilie ont certainement contribué ces dernières années à ce que la société fasse des amalgames plus encore qu'avant. **Pourtant l'immense majorité des pédophiles sont hétérosexuels. Ce n'est pas l'enfant de même sexe qui les attire, mais l'enfant tout court !!!!!**

18. HOMOPHOBIE ET ODH

A./ Loi Fédérale

90% des répondants se sont déclarés en faveur de l'inscription de l'Homophobie dans la loi fédérale au même titre que le racisme et l'antisémitisme. Il est notable ici qu'il y ait une véritable attente de ceci en tant qu'acte politique fort pouvant contribuer au travail de changement des mentalités.

B./ ODH

39% considèrent qu'un ODH est très important et 50% que c'est important.

Soit 89% des répondants qui y voient un intérêt en faveur des droits des personnes GLBT.

Seules 8% des personnes n'y voient pas d'intérêt.

80% des répondants pensent que l'ODH devrait être un groupe de pression ou faire du lobbying. Ceci étant dit, l'ODH peut également être récipiendaire et ré-orientateur des constats en direction des services politiques des associations faitières et des associations de terrain dont c'est la mission première que de faire du lobbying en faveur de l'égalité des droits des personnes GLBT en Suisse.

C./ Juristes

En matière d'assistance juridique, et à l'instar du listing de médecins gay-friendly de Dialogai, **81% des personnes souhaitent avoir à disposition un listing d'avocats gay et gay-friendly.**

Une question a également été posée concernant le fait de faire ou pas son coming-out à son employeur si celui-ci bénéficiait d'un label prouvant qu'il s'engage à lutter contre l'homophobie dans son entreprise. Seuls 23% déclarent qu'en ce cas ils accepteraient de se dévoiler. La sexualité semble bien être le fait du domaine privé d'une part, le label ne constitue pas une garantie de respect des individus d'autre part.

D./ LPart

En ce qui concerne la future entrée en vigueur de la Lpart au 01.01.2007.

35% des répondants déclarent souhaiter que, sur les documents administratifs, les personnes mariées et partenariées ne soient pas mêlées sur la même ligne et qu'il y ait une distinction entre les deux situations.

57% souhaitent par ailleurs que les documents administratifs n'impliquent pas un coming-out ou un outing de fait et pour cela souhaitent qu'il n'y ait pas de distinction entre mariés et partenariés, de façon à protéger leur vie privée, leurs possibilités de voyages et leur emploi.

Enfin si malgré tout les procédures fédérales devaient impliquer une distinction claire pour les couples partenariés, **65% signeraient malgré tout un contrat de partenariat.**

Ceci prouve que le besoin de reconnaissance du couple dans son projet de vie sentimental reste malgré tout une préoccupation prioritaire des personnes gay et lesbiennes.

Vive l'amour !!

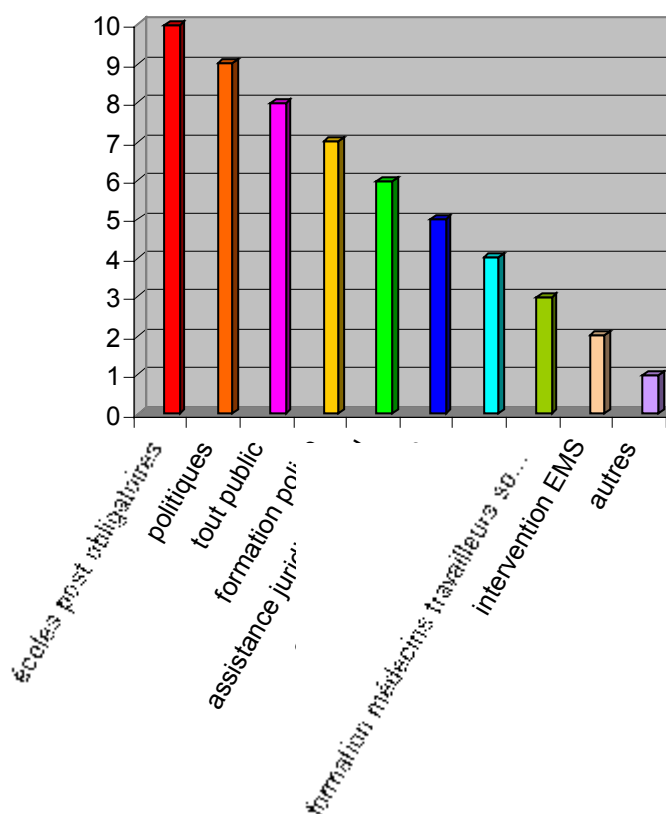
E./Actions prioritaires :

Il a été demandé aux répondants dans une liste de 9 choix d'actions possible (+ 1 ligne ouverte) de citer les actions qu'ils/elles jugent prioritaires à un ODH dans la lutte contre l'homophobie.

Il en ressort :

- 1/ actions dans les écoles post obligatoires
- 2/ actions auprès des politiques
- 3/ campagne d'information tout public contre l'homophobie
- 4/ formation des forces de police à l'écoute des victimes d'actes homophobes
- 5/ assistance juridique en cas d'actes homophobes au travail
- 6/ campagne dans la presse
- 7/ formation des syndicats pour intervenir dans les entreprises
- 8/ travail sur les sexualités auprès des médecins et travailleurs sociaux
- 9/ intervention dans les EMS auprès des personnels.
- 10/ autres : majoritairement actions dans les écoles obligatoires

Actions prioritaires ODH



Il est indéniable que **la lutte contre l'homophobie commence dès l'école** dont le but est l'éducation à la citoyenneté et donc à la vie en société. L'insulte la plus courante et suprême entre les adolescents est « sale pédé », première forme d'homophobie et d'exclusion sociale autour de laquelle se forme les identités et qui ne permettent pas aux adolescents se

découvrant gay ou lesbiennes de faire leur coming-out ou de se vivre pleinement et dont tout ce cheminement amène aux taux records de suicide chez les jeunes gays en particulier.

Si les attentes face aux **politiques arrivent en seconde position** c'est que nous attendons de la part des politiques les moyens par des lois, et des engagements publics de lutter contre l'homophobie et ses différentes formes et à commencer dans le système éducatif.

En 3^e lieu arrive la **campagne d'information tout public**. Elle a pour objet de sensibiliser la population aux formes d'homophobie, aux missions d'un ODH et des associations et de faire intégrer à terme que l'homosexualité ne doit plus être un moyen d'exclusion et de discrimination.

En 4^e lieu arrivent **les forces de police**. Nous avons vu précédemment que les personnes victimes d'actes homophobes (agressions physiques, viols, notamment) ne portaient pas plainte ou n'avaient pas eu le sentiment d'être écoutées. La formation des policiers est donc plus que nécessaire.

En 5^e lieu **l'assistance juridique pour le mobbing au travail**. Là également nous avons constaté que peu de personnes ont porté plainte sachant qu'il est déjà difficile de mener à bien un dossier auprès des Prud'hommes pour harcèlement, il l'est encore plus sur l'homophobie. Les personnes ont donc besoin de pouvoir être bien conseillées et le lien se fait avec le listing d'avocats gay-friendly.

En 6^e lieu une campagne **d'information dans la presse**, peut-être justement sur le VIH/Sida et pédophilie vs homosexualité, mais sur aussi le fait qu'aimer un/une partenaire de même sexe, ce n'est que de l'amour, pas du trouble à l'ordre public ou aux fondations structurelles de la société.

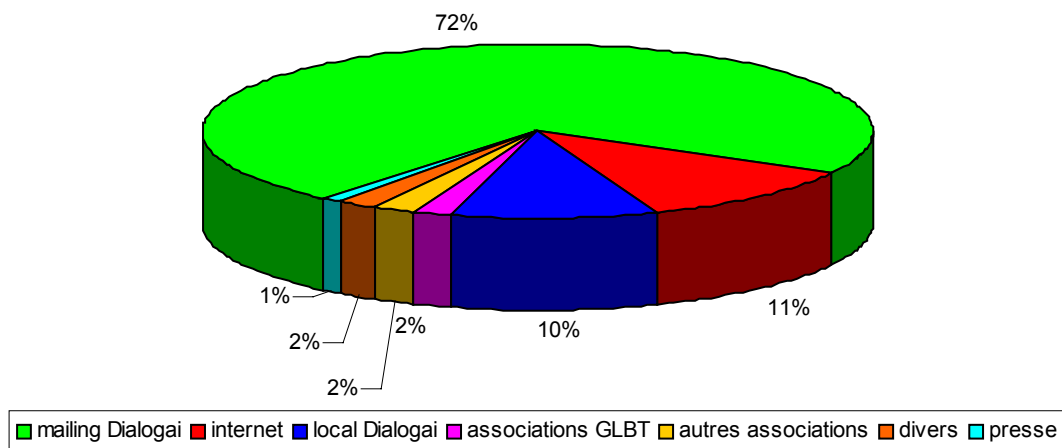
En 7^e lieu **la formation des syndicats**. Les former aux problématiques de l'homophobie peut leur permettre d'assister les personnes victime de mobbing.

L'ouverture du centre de tests Dialogai-Checkpoint a permis de constater les besoins en matière de counselling et d'écoute chez **le médecin** de manière globale, les gays et lesbiennes éprouvant des difficultés à pouvoir poser leur homosexualité (seules 55% des personnes ont fait leur coming-out à leur médecin) et à pouvoir parler de leur sexualité et de leurs pratiques sexuelles de peur de jugement. Rappeler le devoir d'écoute et de non-jugement du médecin et du travailleur social est primordial. Les former sur leurs représentations des sexualités non hétérosexuelles établies également.

En 9^e lieu **l'intervention auprès des EMS**. Si 67% des répondants pensent qu'il doive y avoir des EMS gay ou gay-friendly, il semble que l'approche des soignants ait été omise au regard du positionnement des actions prioritaires pourtant à la base, même si les EMS devaient être gay-friendly, de fait, par l'accueil des personnes sans distinction, en tant que telles, tout simplement..

19./QUESTIONNAIRE SOURCE

source répondants-es



- . 11% des répondants ont eu connaissance du questionnaire par internet, dont.
 - 52% sur le site de Dialogai
 - 12% sur un site commercial GLBT
 - 24% sur un site associatif GLBT
 - 12% sur un autre site.
- . 72% suite à l'envoi du mailing par Dialogai
- . 2% via des associations GLBT
- . 2% via autres associations
- . 1% via la presse
- . 2% via autres
- . 10% à Dialogai (CTC – Café Pourpre)

En conclusion, il est indéniable qu'il y a d'une part, en dépit de la votation du 5 juin dernier (Lpart), de nombreuses sources d'homophobie dont sont victimes les personnes GLBT. En second lieu, on ne peut sous-estimer les besoins et les attentes dont certaines apparaissent comme prioritaires ou urgentes.

En troisième lieu, du bien fondé du projet d'ODH à terme.

Enfin, de la communication qui va certainement être nécessaire autour des actions et de la coordination avec les associations GLBT et faitières autant qu'avec les forces vives de la composante de la société, à commencer par les médias.

François Haaker-Chijner
Secrétaire Général
Mai 2006
Copyright Dialogai 2006